

urgie, celui dont elle aurait aimé inscrire le nom s'étant déjà associé à la liste d'opposition. Encore une fois, elle a réussi à faire élire la totalité de ses membres, mais c'est repliés sur eux-mêmes et avec des dissensions en leur sein que les « paysans » l'ont emporté. A l'intérieur même des familles, les conflits s'accroissent : tel ouvrier d'usine a rompu violemment avec son beau-père, propriétaire de l'une des plus grosses et des plus modernes exploitations de G.F., dont il a refusé de subir personnellement la tyrannie toute paysanne sur une main-d'œuvre familiale docile. Ça et là des rivalités et des différends apparaissent et des « démissions » qui en disent long sur la déstabilisation actuelle de la société locale grand-faillaise. Si une nouvelle cohésion se dessine, elle se construira certainement avec les agriculteurs restants mais, sans doute, plus autour d'eux.

1979 v.26

HABIB ISHOW

Araden ou le « Jardin du paradis »

La terre et les hommes
 dans un village chaldéen du nord de l'Irak

Araden, village de la vallée du Şapna¹ — à 160 km au nord de Mossoul (Ninive), à 50 km environ au sud du lac de Van et à 18 km à l'ouest d'Amadiya — est situé à 1140 m d'altitude, sur le versant sud du mont Chamatine, au cœur d'un massif montagneux dont les sommets atteignent 3 000 m, face au mont Gara où se trouvaient jadis le palais d'été du roi Fayçal II et la station estivale de Sarsink (Fig. 1).

La seule route goudronnée de la région part de Mossoul ; elle a été construite par les Anglais après la Première Guerre mondiale pour des raisons stratégiques. De Mossoul jusqu'à Dehok, elle traverse des plaines entrecoupées de collines, puis pénètre dans une région de structure alpine. Elle franchit plusieurs chaînes de montagnes et des vallées étroites, passant par la forêt de Galliya de Cagé (en chaldéen, Vallée des pins). La route mène ainsi jusqu'au mont Gara ; elle franchit le col de Swaretouka et débouche sur la large vallée du Şapna, dont elle longe le versant sud, jusqu'à Sarsink. Puis, obliquant vers le nord en passant par Bibédé et Soulaf, elle se termine à Amadiya, ancienne forteresse turque construite sur un plateau abrupt et difficile d'accès. A la hauteur d'Inechk, un embranchement, goudronné dans les années 50, la relie à Araden.

Le climat d'Araden, aux saisons bien contrastées, offre en hiver des températures allant de 0° à — 15° C et en été de 25° à 30° C. La neige, qui tombe vers Noël et persiste pendant trois mois, peut atteindre jusqu'à deux mètres d'épaisseur. Dans cette région, la plus arrosée de l'Irak, les pluies sont rarement insuffisantes ou trop tardives ; elles tombent en automne et au printemps, de la fin septembre à la fin mai. On y trouve diverses essences d'arbres : chênes, conifères, peupliers, hêtres, platanes...

1. En assyro-chaldéen, « pattes de lion ». La vallée du Şapna s'étend entre les monts Gara au sud et Chamatine au nord ; elle s'ouvre à l'est d'Amadiya ; le Şapna traverse Zakho et se jette dans le Tigre à Pichekhabour, gros village assyro-chaldéen.

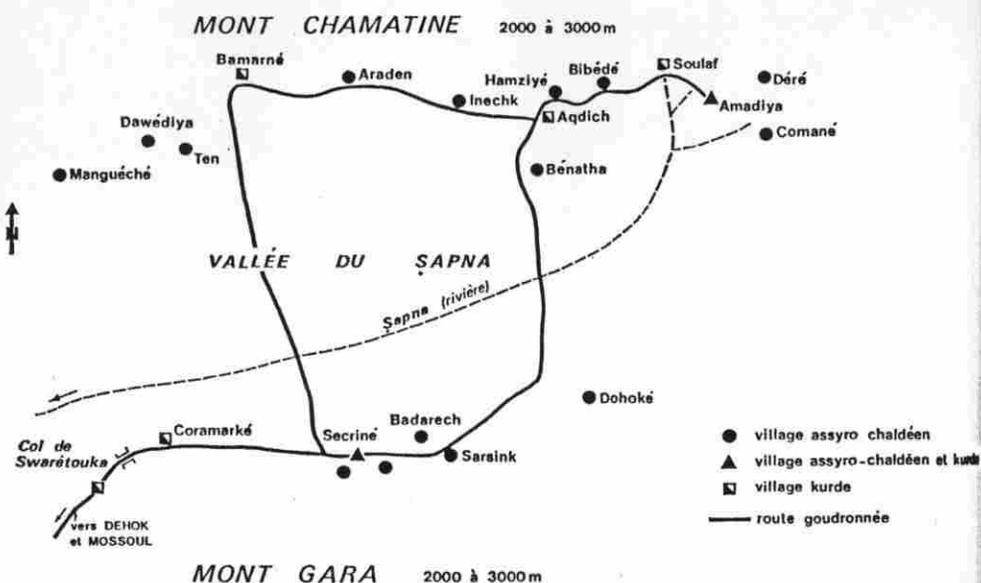


FIG. 1. Croquis de situation

L'ORGANISATION SOCIALE D'ARADEN

Auparavant rattaché à la province de Mossoul, Araden, depuis la nouvelle organisation administrative de l'Irak, fait partie du département (*mouhafadha*) de Dehok et relève du chef-lieu (*qadha'*) d'Amadiya.

Ses habitants (environ 3 000) vivent dans des maisons en pierres de taille, scellées par du pisé ou de la chaux cuite dans des fours chauffés au bois de chêne. La charpente du toit est faite de poutres en peuplier et de chevrons en bois longs d'un mètre environ, étroitement serrés les uns contre les autres. On les recouvre de branchages pressés — une rangée de pierres légères et plates peut parfois remplacer les branchages —, puis d'une couche de terre d'environ 15 cm d'épaisseur, bien aplatie et tassée par un rouleau en pierre (*moundourta*) (Fig. 2). Un x en bois est fixé à chaque bout du rouleau. Les deux extrémités inférieures de cet instrument — au moyen duquel on actionne le rouleau pour rendre le toit étanche — sont arrondies et courbées vers l'intérieur. En hiver la neige qui s'accumule sur les toits plats est dégagée à l'aide d'un balai en bois (*maroutha*), large de 40 à 50 cm. L'été on dort sur les terrasses, on y fait sécher les récoltes, on y construit parfois une cabane (*qouprana*) faite de poutres entrelacées de branchages.

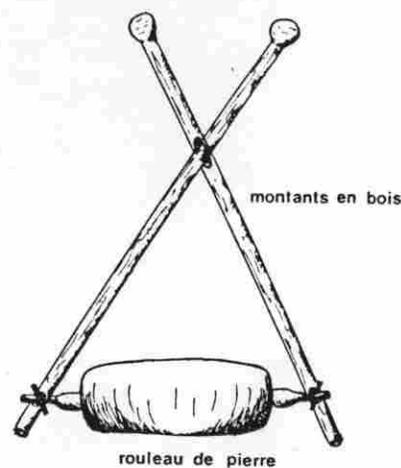


FIG. 2. Moundourta

Les maisons comportent le plus souvent un rez-de-chaussée de deux pièces et un balcon ; lorsqu'elles ont un étage, le rez-de-chaussée est réservé, par précaution contre les vols, aux animaux et à la nourriture. Elles sont disposées de telle sorte qu'on peut passer d'une terrasse à l'autre, ce qui s'explique par la nécessité maintes fois éprouvée de se défendre collectivement en cas de danger.

La famille, base de la structure sociale d'Araden, est en général de type patriarcal. Les organisations publiques, au sens moderne du terme, n'existant pas, elle est gardienne de toutes les valeurs. Les familles les plus aisées sont celles qui sont nombreuses, et dont tous les membres travaillent à constituer richesse et prestige croissants pour le groupe. Tant que les parents sont vivants, les enfants ne peuvent disposer de leur héritage ; ils ne possèdent que leurs objets personnels. L'homme le plus âgé en ligne directe détient l'autorité et distribue le travail. Il n'y a pas de séparation entre les hommes et les femmes. Les rapports intrafamiliaux sont essentiellement hiérarchiques : la femme obéit à l'homme, l'enfant à ses parents et tous respectent le plus âgé, considéré comme le représentant de la sagesse. Cette structure familiale se reflète dans le milieu social où l'on retrouve les mêmes valeurs.

Araden est composé principalement de trois groupes dont deux sont en opposition constante. Le troisième joue le rôle d'arbitre, s'alliant tantôt à l'un, tantôt à l'autre, en totalité ou en partie, ou restant neutre, selon les intérêts du moment.

L'une des deux familles en perpétuel conflit s'appelle Qacha (en chaldéen, prêtre) ; elle a en effet fourni au village plusieurs prêtres. La deuxième, la famille Şana (« ingénieurs », « celui qui crée et invente »), tire son nom

d'un ancêtre qui fabriquait des cruches de céramique. C'est la famille Raïs qui joue le rôle d'arbitre (un de ses membres fut un moment raïs, c'est-à-dire maire du village, sous la domination ottomane).

Ces trois groupes se partagent aujourd'hui toutes les activités existant au village, sans division du travail entre eux. La notoriété s'acquiert par la conjonction de trois facteurs : les qualités personnelles, l'aisance matérielle et les services rendus au village. Araden apparaît en quelque sorte comme une démocratie rurale : les problèmes sociaux et économiques y sont traités entre concitoyens, chacun se sentant concerné et participant effectivement aux décisions qui engagent sa vie et celle de la collectivité.

Chaque année le maire est élu par l'ensemble des hommes. On choisit en principe un individu relativement aisé, ayant une forte personnalité, qui puisse recevoir les hôtes et rendre des services à la communauté. Le maire n'est pas forcément l'homme le plus influent du village, il doit surtout assurer les relations de celui-ci avec l'administration. Il n'est pas rémunéré par l'État, mais chaque villageois lui doit trois journées de travail par an ; et s'il se rend au chef-lieu pour l'un de ses administrés, celui-ci ou l'un de ses parents lui est redevable d'une journée supplémentaire de travail.

Une grande insécurité règne dans la région du fait de la présence de Kurdes semi-nomades. Aussi les villageois assurent-ils collectivement leur défense en organisant des tours de garde, dans le village même, comme dans les champs. Une gendarmerie a été installée à Araden au cours de l'été 1975, mais son activité reste plutôt symbolique.

L'IDENTITÉ DES ASSYRO-CHALDÉENS

Le peuple assyro-chaldéen qui avait créé dans l'Antiquité les prestigieuses civilisations d'Assyrie et de Babylone, a survécu malgré sa conversion, dès le premier siècle de notre ère, à la religion chrétienne dont la morale pacifique, appliquée à la lettre, l'a rendu vulnérable aux attaques d'autres groupes locaux ne connaissant que le langage de la force.

Aujourd'hui c'est uniquement leur religion, le catholicisme, qui différencie les Chaldéens des Assyriens, nestoriens, car sur les plans ethnique et linguistique (ils parlent le chaldéen), les uns et les autres constituent un seul et même groupe.

Araden (contraction par l'usage populaire d'un terme qui signifie jardin d'édén) est un village entièrement chaldéen.

L'identité des Assyro-Chaldéens s'est conservée grâce à leur langue, à leur religion et à leur isolement géographique. Le chaldéen — qu'on appelle aussi l'araméen, l'assyrien ou l'assyro-chaldéen — se transcrit à l'aide d'un alphabet de 22 lettres qui lui est propre². Le patrimoine culturel assyro-

chaldéen est très riche dans de nombreux domaines : littérature et linguistique (dictionnaires et grammaires), philosophie, théologie, politique et histoire, économie, sciences (médecine, astronomie, mathématiques...). Ouvrages et manuscrits se comptent par dizaines de milliers dans les bibliothèques tant nationales qu'étrangères. L'assyro-chaldéen a eu une grande influence sur les langues de toute la région, en particulier sur l'hébreu et l'arabe.

Cet héritage culturel nourrit la mémoire collective de tout un peuple : l'épopée de Gilgamesh³ et les proverbes d'Ahiqâr⁴, connus de tous en dépit des lourdes vicissitudes subies depuis près de vingt-six siècles, témoignent de la vivacité et de la continuité de la pensée assyro-chaldéenne. Les Assyro-Chaldéens avaient déjà des écoles dans toutes les villes et tous les villages du pays, lorsqu'en 1921 fut créé l'État irakien. Par son décret du 16 avril 1972, le Conseil de la révolution irakienne reconnaît expressément leurs droits culturels et linguistiques, mais jusqu'à présent ce décret n'a pas été appliqué.

On sait l'importance de la religion dans les pays du Moyen-Orient et l'influence qu'elle exerce dans la vie sociale et politique : elle est un facteur de différenciation, presque au même titre que la langue. Fait essentiel donc, et qui les distingue des Kurdes et des Arabes musulmans, les Assyro-Chaldéens sont chrétiens : ils se réfèrent aux mêmes textes et aux mêmes sources que leurs coréligionnaires de tout le Proche-Orient (leur langue liturgique étant l'assyro-chaldéen). Beaucoup d'entre eux, d'abord christianisés, ont été contraints à se convertir à l'Islam lors de la conquête arabe. Une fois islamisés, ils ont été arabisés. On trouve encore dans les églises et les cimetières assyro-chaldéens des tombeaux d'ancêtres de grandes familles du pays qui se disent aujourd'hui arabes et musulmanes.

L'identité du peuple assyro-chaldéen se maintient dans ses coutumes et ses traditions : la vie familiale et communautaire est mixte — alors que la ségrégation des sexes existe tant chez les Arabes que chez les Kurdes ; le costume lui-même est typique : dans le nord de l'Irak, les vêtements riches en couleurs rappellent ceux de l'antiquité assyro-babylonienne.

Aujourd'hui les Assyro-Chaldéens sont majoritaires dans la plaine qui s'étend entre Mossoul et Arbil à l'est, Mossoul, Alqoche et Dehok au nord. Dans le massif montagneux délimité par Alqoche, Dehok, Amadiya au nord, et Zakho au nord-ouest, ils représentent près de 50 % de la population, sinon davantage. Ils sont également majoritaires dans toute la vallée du Şapna, où leurs villages se succèdent sans interruption. En face de Pichekhabour, à l'ouest du Tigre, en Syrie, il y a aussi des villages assyro-chaldéens. Dans toute cette région on ne trouve aucun village arabe, mais des villages dont les habitants sont tous soit Assyro-Chaldéens et chrétiens, soit Kurdes et musulmans, chaque groupe ethnique gardant sa langue, ses

2. D'après Ernest Renan, cet alphabet a été adopté par tous les peuples méditerranéens et est devenu l'écriture universelle du genre humain (cf. *Histoire générale et système comparé des langues sémitiques*, Paris, Calmann-Lévy, 1928, 8^e éd. : 73 et 115).

3. Héros légendaire babylonien.

4. Sage et écrivain assyrien qui vécut au VII^e siècle avant J.-C.

l'organisation familiale. Aucun chef ne pouvant s'approprier les biens des autres, il n'y a pas de concentration des terres entre les mains de quelques-uns, contrairement à ce qui se passe chez les Kurdes de la région où, en raison du système tribal, un chef peut posséder plusieurs villages.

En partant d'Araden, on distingue trois cercles concentriques d'utilisation des terres (Fig. 3).

Les terres irriguées

Les terres irriguées entourent le village. Leur surface est plus importante au sud qu'au nord. Les parcelles, petites et moyennes, sont utilisées au printemps pour le pâturage, mais une fois l'herbe fauchée, elles servent aux cultures d'été. Véritables jardins (*ghenané*), tomates, pommes de terre, haricots, concombres, navets, betteraves comestibles, poivrons, potirons, aubergines, radis, choux, oignons et tabac y abondent. Les parcelles les plus méridionales sont plantées en maïs et surtout en millet, dont les tiges sont utilisées pour nourrir les animaux, construire en hiver des auvents de toute sorte et préserver de la pluie et de la neige les meules de foin. En somme, on produit sur ces terres tout ce dont on a besoin pour l'autoconsommation familiale. Ces dernières années on a commencé à y cultiver des pommes golden pour la vente, avec des résultats très satisfaisants. Fertilisées à l'engrais animal, les terres irriguées ne connaissent pas la jachère et donnent parfois deux récoltes annuelles.

Les jardins sont bordés d'arbres fruitiers : pommiers, poiriers, figuiers, abricotiers, pruniers, pêchers, grenadiers, vigne grimpant sur des arbres, mûriers et noyers. Et pourtant il est défendu de planter des noyers : la légende veut en effet que celui qui en plante meurt le jour où le tronc de l'arbre est devenu aussi fort que son cou. De fait, à l'ombre d'un noyer adulte, le sol se stérilise, ce qui porte préjudice à la fois au jardin de son propriétaire et aux jardins mitoyens ; on dit également que l'ombre d'un noyer est malsaine pour l'homme. C'est là sans doute l'origine de l'interdiction. Quand j'ai demandé à des cultivateurs s'ils avaient dans leur vie planté un noyer, tous m'ont répondu par la négative : ce sont les écurieils, disent-ils, qui cachent les noix dans la terre en provision pour l'hiver, mais comme à cause de la neige ils ne les retrouvent plus, au printemps les fruits germent et deviennent des noyers. Les paysans les arrachent s'ils poussent sur des terres cultivées.

Enfin, le long des ruisseaux et des canaux, dans les terres humides, on trouve des peupliers dont les troncs élancés animent le paysage. Ils sont utilisés pour les besoins domestiques ou vendus pour se procurer un peu d'argent.

Les terres irriguées, qui ont été enregistrées par les autorités ottomanes et dont les propriétaires possèdent les *ttapos* (titres de propriété privée), sont régies par un droit coutumier très minutieux. Les propriétaires sont divisés en deux catégories, les *maldāré* et les *rangālê*, division sans doute introduite par l'administration ottomane en vue de faciliter la levée de

l'impôt sur les récoltes. *Maldāra* (plur. *maldāré*) signifie « celui qui a des biens, qui possède ». *Rangāla* (plur. *rangālê*) désigne dans l'usage courant « celui qui ne possède pas » ; les *maldāré* sont plus nombreux que les *rangālê*.

Maldāré et *rangālê* avaient, au temps des Ottomans, des devoirs mais point de droits. Les premiers devaient payer le tribut en nature sur leurs récoltes, loger et nourrir les fonctionnaires de l'État, surtout les forces armées et les gendarmes. Le comportement de ces derniers était tellement tyrannique que beaucoup préféreraient vendre leurs terres à un prix dérisoire pour échapper à l'injustice. Aujourd'hui encore, les *maldāré* doivent héberger les fonctionnaires de l'État irakien, essentiellement les gendarmes. Même s'ils se comportent mieux que les Ottomans, ils sont très critiqués, à juste titre, par la population. Les *rangālê*, qui possédaient peu de terres, étaient dispensés des obligations de tribut et d'hébergement, mais ils étaient astreints à des corvées, alors que les *maldāré* ne l'étaient pas. Cette tradition s'est maintenue jusqu'à nos jours.

Les terres irriguées sont divisées en 32 *wāré* (sing. *wāra*). Les *maldāré* en possèdent 22, y compris celui de l'Église d'Araden, et les *rangālê* 10. Le *wāra* n'a rien à voir avec le *donum* (0,25 ha) actuellement utilisé en Irak comme mesure de surface ; il correspond à la capacité journalière d'irrigation d'un *yāya* (plur. *yāyé*, « quantité d'eau », « débit de l'eau ») et couvre plusieurs hectares.

La distribution de l'eau sur les terres irriguées est réglementée chaque année de juin à septembre, comme suit. Jusqu'au début du mois de juin, chaque cultivateur dispose d'autant d'eau qu'il le désire pour irriguer ses terres. Mais dès que le débit des sources commence à diminuer, vers la fin du printemps, les paysans se mettent d'accord avec le maire du village en vue d'une réglementation, afin d'éviter disputes et injustices. En général les eaux disponibles sont divisées en 3 *yāyé*. Autrement dit, seront irrigués chaque jour 3 *wāré*, qui recevront chacun un *yāya*. Les années où les cultivateurs ne font pas de riz, ils ont le droit d'utiliser leur part d'eau pendant 24 heures ; sinon, ils ne peuvent en disposer que du lever au coucher du soleil. Durant la nuit toutes les eaux du village sont dirigées vers les champs collectifs de riz (cf. *infra*, p. 17).

La veille de la mise en place des tours d'eau, le *gziraya* (garde-champêtre) — au service de la municipalité, payé par les paysans partie en nature, partie en espèces — monte vers 20 heures sur les terrasses où tout le village se trouve rassemblé puisqu'en été on dort à la belle étoile, et crie : « *Maldāré*, *rangālê*, à partir de demain au lever du soleil les eaux seront réglementées, et les familles Untel et Untel commenceront le tour ». Chaque cycle dure de 10 à 12 jours quand on ne fait pas de riz, de 14 à 16 jours quand on en fait. Le tour d'irrigation (*napta*) dure une journée ; ce sont toujours les *maldāré* qui commencent.

En plus du tour commun, cinq familles du groupe Rais — les Patto, les Marogué, les Mikho, les Samano et les Houma Nona — reçoivent un *yāya* tous les samedis, le *yāya* de *chabtha* (*yāya* du samedi). Une source,

rganisation familiale. Aucun chef ne pouvant s'approprier les biens des terres, il n'y a pas de concentration des terres entre les mains de quelques-uns, contrairement à ce qui se passe chez les Kurdes de la région où, en raison du système tribal, un chef peut posséder plusieurs villages.

En partant d'Araden, on distingue trois cercles concentriques d'utilisation des terres (Fig. 3).

Les terres irriguées

Les terres irriguées entourent le village. Leur surface est plus importante au sud qu'au nord. Les parcelles, petites et moyennes, sont utilisées au printemps pour le pâturage, mais une fois l'herbe fauchée, elles servent à des cultures d'été. Véritables jardins (*gkenané*), tomates, pommes de terre, haricots, concombres, navets, betteraves comestibles, poivrons, courgettes, aubergines, radis, choux, oignons et tabac y abondent. Les parcelles les plus méridionales sont plantées en maïs et surtout en millet, dont les tiges sont utilisées pour nourrir les animaux, construire en hiver des auvents de toute sorte et préserver de la pluie et de la neige les meules de foin pour le fourrage. En somme, on produit sur ces terres tout ce dont on a besoin pour l'autoconsommation familiale. Ces dernières années on a commencé à cultiver des pommes golden pour la vente, avec des résultats très satisfaisants. Fertilisées à l'engrais animal, les terres irriguées ne connaissent pas la jachère et donnent parfois deux récoltes annuelles.

Les jardins sont bordés d'arbres fruitiers : pommiers, poiriers, figuiers, cerisiers, pruniers, pêchers, grenadiers, vigne grimpant sur des arbres, châtaigniers et noyers. Et pourtant il est défendu de planter des noyers : la légende veut en effet que celui qui en plante meurt le jour où le tronc de l'arbre est devenu aussi fort que son cou. De fait, à l'ombre d'un noyer adulte, le sol se stérilise, ce qui porte préjudice à la fois au jardin de son propriétaire et aux jardins mitoyens ; on dit également que l'ombre d'un noyer est malsaine pour l'homme. C'est là sans doute l'origine de l'interdiction. Quand j'ai demandé à des cultivateurs s'ils avaient dans leur vie planté un noyer, tous m'ont répondu par la négative : ce sont les écureuils, disent-ils, qui cachent les noix dans la terre en provision pour l'hiver, mais comme à cause de la neige ils ne les retrouvent plus, au printemps les fruits tombent et deviennent des noyers. Les paysans les arrachent s'ils poussent sur des terres cultivées.

Enfin, le long des ruisseaux et des canaux, dans les terres humides, on trouve des peupliers dont les troncs élancés animent le paysage. Ils sont utilisés pour les besoins domestiques ou vendus pour se procurer un peu d'argent.

Les terres irriguées, qui ont été enregistrées par les autorités ottomanes et dont les propriétaires possèdent les *tapos* (litres de propriété privée), sont régies par un droit coutumier très minutieux. Les propriétaires sont divisés en deux catégories, les *maldārē* et les *rangālē*, division sans doute introduite par l'administration ottomane en vue de faciliter la levée de

l'impôt sur les récoltes. *Maldāra* (plur. *maldārē*) signifie « celui qui a des biens, qui possède ». *Rangāla* (plur. *rangālē*) désigne dans l'usage courant « celui qui ne possède pas » ; les *maldārē* sont plus nombreux que les *rangālē*.

Maldārē et *rangālē* avaient, au temps des Ottomans, des devoirs mais point de droits. Les premiers devaient payer le tribut en nature sur leurs récoltes, loger et nourrir les fonctionnaires de l'État, surtout les forces armées et les gendarmes. Le comportement de ces derniers était tellement tyrannique que beaucoup préféraient vendre leurs terres à un prix dérisoire pour échapper à l'injustice. Aujourd'hui encore, les *maldārē* doivent héberger les fonctionnaires de l'État irakien, essentiellement les gendarmes. Même s'ils se comportent mieux que les Ottomans, ils sont très critiqués, à juste titre, par la population. Les *rangālē*, qui possédaient peu de terres, étaient dispensés des obligations de tribut et d'hébergement, mais ils étaient astreints à des corvées, alors que les *maldārē* ne l'étaient pas. Cette tradition s'est maintenue jusqu'à nos jours.

Les terres irriguées sont divisées en 32 *wārē* (sing. *wāra*). Les *maldārē* en possèdent 22, y compris celui de l'Église d'Araden, et les *rangālē* 10. Le *wāra* n'a rien à voir avec le *donum* (0,25 ha) actuellement utilisé en Irak comme mesure de surface ; il correspond à la capacité journalière d'irrigation d'un *yāya* (plur. *yāyē*, « quantité d'eau », « débit de l'eau ») et couvre plusieurs hectares.

La distribution de l'eau sur les terres irriguées est réglementée chaque année de juin à septembre, comme suit. Jusqu'au début du mois de juin, chaque cultivateur dispose d'autant d'eau qu'il le désire pour irriguer ses terres. Mais dès que le débit des sources commence à diminuer, vers la fin du printemps, les paysans se mettent d'accord avec le maire du village en vue d'une réglementation, afin d'éviter disputes et injustices. En général les eaux disponibles sont divisées en 3 *yāyē*. Autrement dit, seront irrigués chaque jour 3 *wārē*, qui recevront chacun un *yāya*. Les années où les cultivateurs ne font pas de riz, ils ont le droit d'utiliser leur part d'eau pendant 24 heures ; sinon, ils ne peuvent en disposer que du lever au coucher du soleil. Durant la nuit toutes les eaux du village sont dirigées vers les champs collectifs de riz (cf. *infra*, p. 17).

La veille de la mise en place des tours d'eau, le *gziraya* (garde-champêtre) — au service de la municipalité, payé par les paysans partie en nature, partie en espèces — monte vers 20 heures sur les terrasses où tout le village se trouve rassemblé puisqu'en été on dort à la belle étoile, et crie : « *Maldārē, rangālē*, à partir de demain au lever du soleil les eaux seront réglementées, et les familles Untel et Untel commenceront le tour ». Chaque cycle dure de 10 à 12 jours quand on ne fait pas de riz, de 14 à 16 jours quand on en fait. Le tour d'irrigation (*napta*) dure une journée ; ce sont toujours les *maldārē* qui commencent.

En plus du tour commun, cinq familles du groupe Raïs — les Patto, les Marougué, les Mikho, les Samano et les Houma Nona — reçoivent un *yāya* tous les samedis, le *yāya* de *chabtha* (*yāya* du samedi). Une source,

Aïna de Dahlé (Source des Orties), située sur un terrain leur appartenant, est à l'origine de ce privilège. Son débit est tel en effet qu'une fois irrigués les champs sur lesquels elle jaillit, un certain volume d'eau reste disponible. Elle vient alors grossir le réseau général de distribution, au bénéfice de tous. Le *yāya* de *chabtha* correspond donc à une compensation accordée par les cultivateurs à ces propriétaires.

Les terres privées non irriguées

Les terres irriguées sont immédiatement entourées par des terres sur lesquelles on cultive des céréales, et qui s'étendent jusqu'aux limites des villages voisins, sur un rayon d'environ 3 km au nord, 6 km à l'est et à l'ouest, et de 10 km au sud, où elles jouxtent les terres collectives du village.

Sur ces terres fertiles, le blé et l'orge occupent la première place. Viennent ensuite les lentilles, les pois chiches, etc. En principe ces cultures ne sont pas irriguées, sauf parfois au printemps, quand les pluies sont insuffisantes et si le terrain n'est pas trop accidenté ou les sources trop éloignées.

Plus facile à cultiver puisqu'on peut aisément y passer la charrue, la plaine est réservée aux céréales, notamment au riz qui, lui, est irrigué. Sur les pentes des collines pousse la vigne à qui la neige et la pluie suffisent largement ; elle protège de l'érosion. On décèle là toute une organisation rationnelle de l'espace. Le raisin d'ailleurs pourrait être une source importante de richesse pour les habitants de la région s'il était commercialisé. Pommiers, poiriers, figuiers, amandiers voisinent avec les vignes sur les collines ; on cultive aussi en abondance pastèques et melons sur ces terres.

Quant aux arbres sauvages, chênes et platanes surtout, ils sont utilisés pour les besoins domestiques, notamment comme combustible. Les chênes dominent. Au printemps, quand leurs feuilles sont bien développées et encore vertes, ils sont ébranchés, leur feuillage servant à la nourriture hivernale des moutons et des chèvres.

Divisées en parcelles d'une superficie allant de 1 à 20 *bdhané* environ (un *bdhana* équivaut à la surface de terre labourée dans une journée par une paire de bœufs), ces terres sont elles aussi privées. Un propriétaire peut posséder plusieurs parcelles séparées les unes des autres. Cultivées en général un an sur deux, elles servent de pâturage extensif une fois la récolte ramassée, et s'ouvrent alors au troupeau commun. Elles appartiennent en grande majorité aux *maldārē*.

Les terres privées peuvent être louées. Le propriétaire qui loue des terres non irriguées reçoit un dixième de la récolte ; la semence et les travaux, ainsi que les outils sont fournis par le métayer. Les terres irriguées sont soumises au même régime en ce qui concerne la semence, les outils et les travaux, mais le propriétaire conserve la moitié de la récolte.

On peut également hypothéquer ces terres, selon le régime du *rahina* ou celui du *michekhana*. Dans le cas du *rahina*, le créancier peut soit charger quelqu'un de cultiver la terre hypothéquée, soit la cultiver lui-même, ou

encore la laisser à son propriétaire qui alors la cultive. Dans tous les cas, le créancier ne fournit ni travail, ni outils, ni semence, et retient 50 % de la récolte. Si la terre hypothéquée est soumise au régime dit du *michekhana*, le propriétaire a le droit de garder sa terre et de la travailler lui-même, mais il doit la moitié de la récolte à son créancier. Il faut remarquer que seules les terres irriguées et les vignobles font l'objet d'hypothèques : le créancier est en effet assuré, quoi qu'il arrive, d'en tirer un bénéfice puisque les vignes, même négligées, portent des raisins, que les terres irriguées donnent à tout le moins de l'herbe ou des fruits. Ainsi le prêteur est-il toujours gagnant. Par ailleurs, quoi qu'il arrive il recevra la moitié de la récolte, quel que soit le montant du prêt qui peut parfaitement porter sur une très petite somme.

Ce régime d'hypothèque entraîne maints abus. Les prêteurs sont des villageois qui ont pu épargner ; il n'existe pas de prêteurs professionnels. Jadis on pouvait même prendre une hypothèque sur les récoltes, mais le procédé était très mal vu. Il arrive aussi qu'un prêt soit consenti sans hypothèque ni intérêt.

Les terres collectives du village

Viennent ensuite les terres collectives, appelées *bazeké*, qui s'étendent sur une superficie d'environ 80 km² au sud du village, jusqu'au Şapna, frontière naturelle entre Araden et les villages voisins. On y trouve des pâturages permanents et des terres cultivées qui portent des céréales, surtout du blé et de l'orge ; une fois les récoltes enlevées, elles servent de pâturages. Les villageois ont à égalité le droit d'y cultiver ce qu'ils désirent, mais ne peuvent se les approprier. Seule exception, les parcelles sur lesquelles on cultive de la vigne, quelles qu'en soient les dimensions et aussi longtemps qu'elles gardent cette affectation. C'est là un droit coutumier qui s'explique par les liens particuliers qui unissent l'homme à sa vigne : celle-ci exige des soins multiples, vit longtemps et se transmet d'une génération à l'autre, chargée d'une valeur non seulement matérielle mais aussi sentimentale. Cependant, depuis les années 50, constatant une tendance excessive à s'approprier les terres par le biais de ce droit, les villageois ont interdit de planter de nouvelles surfaces en vignes. Seul est autorisé le renouvellement des ceps de l'ancien vignoble.

Entre 1955 et 1958 les villageois avaient tenté à plusieurs reprises de se partager les terres collectives, mais sans succès, faute de parvenir à se mettre d'accord sur les parts à attribuer aux trois grands groupes du village. A la même époque, on leur avait proposé de les vendre, ce qu'ils avaient refusé.

Si un étranger cultive une parcelle sur les terres collectives, il doit céder un dixième de sa récolte à des représentants du village, généralement des gens pauvres, symbolisant le caractère communautaire de ces terres : au moment des récoltes, ceux-ci prélèvent la dime sur les aires et se la partagent.

Les terres collectives sont mises en jachère (*baiyara* ou *bour*) biennale ou triennale ; parfois même le cycle est plus long. Pour toute fertilisation, les paysans se contentent de parquer leurs troupeaux pendant une ou deux nuits sur les parcelles à cultiver ; procédé bien précaire, dont ne bénéficient d'ailleurs qu'un petit nombre d'entre elles.

On le voit, sur ces trois catégories de terre, le village se livre à une polyculture de subsistance qui le met à l'abri des aléas d'une économie de marché fondée sur la spécialisation régionale par type de culture.

LES ACTIVITÉS AU VILLAGE

Le calendrier des travaux suit le rythme des quatre saisons. Au printemps, période de la plus grande activité, tout le monde travaille. Les hommes comme les femmes, et les enfants dès qu'ils le peuvent, sèment le blé de printemps, sarclent et taillent les vignes, nettoient et réparent les canaux, cultivent les jardins. Ils fauchent et font sécher l'herbe qui, l'hiver, quand la nature sera couverte de neige et ensommeillée, servira à nourrir les animaux.

C'est aussi au mois de mai que commence la culture du riz. Chaque année, sans qu'il soit tenu compte de leurs propriétaires respectifs, des terres contiguës sont choisies par les villageois et regroupées en vue d'y cultiver collectivement le riz. Des groupes de 4 ou 5 familles vont travailler en commun 4 ou 5 *wāré*, auxquels correspondent des parts d'eau ; l'ensemble des rizières est appelé *dalocha*. C'est la pénurie d'eau qui oblige à la culture collective du riz. Pour ne pas la gaspiller, on va irriguer les jardins pendant la journée, puis, du coucher du soleil jusqu'à l'aube, l'eau sera dirigée vers les rizières.

Le *dalocha* est en général légèrement en pente, de sorte que les eaux s'écoulent d'un bout à l'autre sans difficulté. Les *maldārē* s'attribuent toujours les parcelles les plus élevées, laissant aux *rangālē* les parties basses. Ils considèrent toute inversion dans cette répartition comme une offense, même s'il leur arrive d'avoir dans leur lot des terres rocailleuses ; ils s'estiment supérieurs aux *rangālē* et, à ce titre, tiennent à conserver une sorte de prééminence en toute chose. Ils cultivent les trois quarts du *dalocha*. L'Église d'Araden, bien qu'elle possède un *wāra*, n'a pas de part dans les rizières. Sans doute parce qu'elle ne peut participer aux travaux. En revanche les gens du village qui ne possèdent pas de terres irriguées se voient attribuer des parcelles dans la partie inférieure du *dalocha*.

Le travail nécessaire à l'entretien des canaux, à la préparation des rizières et à l'ensemencement est proportionnel à la surface cultivée. Par exemple, dans un groupe de quatre familles, celle qui possède la moitié d'un *wāra* doit fournir deux fois plus de travail et de semence que celle qui n'a qu'un quart de *wāra*, etc. La récolte sera partagée dans les mêmes proportions entre les familles. Le riz est semé et non planté dans les rizières, labourées par des bœufs. Les canaux, d'une dizaine de kilomètres, qui

amènent les eaux jusqu'aux rizières sont chaque année creusés ou réparés par les paysans.

En général deux ou trois individus sont chargés par les villageois de veiller au bon fonctionnement de la distribution de l'eau ; ils doivent également surveiller les canaux et les rizières, et dénoncer les vols d'eau qui se seraient produits pendant la nuit. Ils sont payés en nature par les paysans et reçoivent environ un dixième de la récolte globale, directement sur les aires de battage.

Une fois le riz moissonné, fin septembre, la distribution de l'eau redevient libre et les parcelles retournent à leurs propriétaires respectifs. Elles sont ensemencées en blé à l'automne de la même année ; les rendements y sont bons, de l'ordre de 35 à 40 q/ha. Notons que la pratique de la culture collective du riz se retrouve dans tous les villages assyro-chaldéens de la région.

Le printemps est aussi la saison de la pêche dans le Şapna. A cette époque également, on cultive les légumes dans les jardins, on plante le tabac qui demande beaucoup de soins, mais dont les paysans ne tirent pas grand profit car sa vente est monopolisée par l'État depuis 1939 : il doit être porté à Dehok où il leur est payé à un prix très bas. En fait les paysans le vendent bien plus cher à des contrebandiers qui viennent le prendre à domicile. Pendant les années de sécheresse, on sème du blé de printemps sur les terres irriguées, avec d'excellents rendements.

En été les familles moissonnent à la faucille ; la récolte est transportée à dos d'homme ou d'animal sur les aires de battage (*bidra*). Là, elle est soit piétinée par des bœufs attachés de front et muselés qui tournent sur l'aire, soit écrasée par un cylindre en bois, hérissé de fers en forme de hache, attaché à un mât au centre de l'aire et tiré par un bœuf, un âne ou un mulet. Ensuite les batteurs, armés de fourches en bois, lancent et relancent les épis pour que le vent en emporte les glumes. La paille et le grain sont alors entreposés dans les maisons. Le grain est moulu au fur et à mesure des besoins familiaux dans l'un des deux moulins à eau du village.

En août ou au début du mois de septembre, les raisins sont mûrs, ils faut vite les cueillir, sinon ils pourriraient sur place puisqu'il n'ont que très peu de débouchés commerciaux. Quelques membres de la famille, ou souvent toute la famille, vont s'installer quinze à vingt jours dans le vignoble pour vendanger. Une partie des raisins est transformée en sirop pour les besoins familiaux, l'autre sert à fabriquer de l'eau-de-vie, l'*arak*, également monopolisé par l'État. Il faut une autorisation pour le distiller, mais les paysans en produisent en fraude pour la consommation et la vente. On boit peu de vin et on en fait peu. Les raisins de table, c'est-à-dire la plus grande partie de la récolte, sont séchés et constituent, avec les noix, les figues sèches, les amandes et les grenades, les fruits d'hiver. On fabrique aussi de l'*arak* à partir de raisins secs.

Dès le milieu de septembre on récolte le riz, le tabac et les autres produits, si bien qu'à la fin d'octobre tout est emmagasiné pour l'hiver et le printemps. C'est également en automne que les cultivateurs sèment le blé et

orge, labourant avec des outils simples et peu efficaces : la charrue babylonienne, tirée par une paire de bœufs le plus souvent, ou bien par des ânes ou des mulets, est l'instrument principal des travaux. A la même saison ils font provision de bois pour l'hiver. Vers 1958 le gouvernement, en vue de préserver la forêt, avait interdit les coupes, surtout de chênes. Cette mesure était nécessaire, mais pour être observée, elle aurait dû prévoir un combustible de remplacement, ce qui n'a pas été le cas. Les villageois continuent donc à couper le bois dont ils ont besoin. Comment en effet obéir à une réglementation qui ne tient pas compte des nécessités de l'existence ?

L'hiver enfin, qui commence dès la mi-décembre, est une période de repos. Très souvent la neige tombe pour Noël, et l'activité du village se limite à quelques menus travaux : donner à manger et à boire aux animaux, chercher du bois quand c'est possible, parfois chasser le renard.

Il faut insister sur l'importance sociale du travail collectif dans tous ces domaines : construction et entretien des canaux et des terrasses des maisons, labours, moissons et autres activités. L'entraide est générale et le rendement s'en trouve augmenté dans l'intérêt de toute la collectivité. Pour chaque journée de travail fournie chez un voisin, l'équivalent en temps doit être rendu. Il est aussi d'usage à Araden — et d'ailleurs dans tous les villages assyro-chaldéens de la région — d'organiser des équipes de dix, quinze ou vingt volontaires qui, avec leurs animaux et leurs outils, exécutent pour le compte des veuves et des nécessiteux le labour ou la moisson d'un champ, l'entretien ou la vendange d'un vignoble, l'approvisionnement en bois. C'est le *zabbāra*. Le bénéficiaire nourrit ceux qui travaillent pour lui.

Il faut également mentionner la présence à Araden de trois petits commerçants qui vendent un peu de tout, d'un forgeron, d'un maréchal-ferrant et de deux cordonniers. Par ailleurs, les paysans tissent, filent et fabriquent à peu près tout ce qui leur est nécessaire.

Les animaux sont répartis pour le pâturage en deux troupeaux collectifs : ovins et caprins d'un côté, bovins, ânes et mulets de l'autre. Tous les pâturages sont communs, à l'exception des terres irriguées. Les troupeaux sont gardés par des bergers payés partie en espèces, partie en nature.

Si les cultivateurs pouvaient écouler leurs produits agricoles, en particulier les fruits et les légumes, sur les marchés des grandes villes irakiennes, ils deviendraient riches ; mais pour le moment il n'y a aucun moyen de transport ni de stockage, et les produits pourrissent sur place. Si bien que, découragés, les paysans, au lieu d'augmenter la production la négligent.

Conséquence de cette stagnation économique, les jeunes désertent les villages pour la ville. Souvent analphabètes, sans formation professionnelle, ils cherchent à s'embaucher comme manœuvres ou comme serveurs dans les cafés, les restaurants et les hôtels pour un salaire de misère. Et encore, ceux-ci peuvent-ils s'estimer heureux, car la plupart vagabondent, travaillant un jour sur dix. Souvent déçus, ils retournent alors au village natal. Mais la ville a suscité chez eux des besoins qu'ils ne peuvent satisfaire. Ni villageois ni citadins, ils font la navette, éternels mécontents, sorte de

réserve révolutionnaire prête à suivre celui qui les entraînerait. Cette désertion, ce désintérêt des jeunes sont à l'origine de l'abandon des trois quarts des terres cultivables et du mauvais état des vignes.

Dans un pays naturellement riche, on aboutit à une situation paradoxale : l'importation pour des centaines de millions de livres sterling de produits alimentaires. La population irakienne se trouve privée des profits légitimes qui devraient lui revenir, les bénéfices de ces importations allant à l'étranger. La balance commerciale reste terriblement déficitaire et seules les redevances pétrolières sauvent l'économie nationale de la faillite. En 1975 par exemple, l'Irak a importé 29 % de ses denrées alimentaires, pour une somme de 302 952 560 dinars irakiens (1 DI = 17 F), soit plus de 5 milliards de F. La valeur de ses exportations, pétrole exclu, était pour la même année de 37 595 000 DI⁵. Ces chiffres se passent de tout commentaire.

*

Au terme de cette étude, on peut insister sur trois points. Araden jouissait avant la guerre de structures sociales et économiques équilibrées. Durant la guerre, le village a été bombardé à plusieurs reprises par l'aviation gouvernementale ; des Kurdes, enrôlés par l'État à la suite de leur révolte à l'automne 1961, l'ont pillé et brûlé. Plusieurs habitants ont été tués, les autres ont fui vers des villages assyro-chaldéens de la région de Mossoul ou vers les villes, en particulier Bagdad. Après la trêve de mars 1970, conclue entre le gouvernement et Mullah Mustapha El Barzani, quelque quatre vingt familles sont revenues à Araden. Les retours se sont accélérés depuis la liquidation militaire de la révolte kurde en mai 1975.

Cependant revenir s'avère difficile car les villageois ont perdu tous leurs biens. Il leur faut donc trouver les moyens financiers nécessaires pour s'équiper, reconstruire leurs maisons et tenir jusqu'aux premières récoltes ; or un bœuf de trait coûte environ 2 700 F, et à Bagdad le salaire mensuel d'un ouvrier originaire d'Araden est de 300 à 500 F, somme qui doit faire vivre une famille de 8 à 10 personnes en moyenne. L'État n'accorde aux sinistrés ni indemnités ni prêts. Certaines familles, malgré leur désir, n'auront donc jamais la possibilité de retourner à Araden. Cette situation est la même dans plusieurs centaines de villages du Nord. Et en dehors du seul préjudice humain, il est regrettable que le pays et ses habitants ne tirent pas profit d'une région qui pourrait être encore, comme elle le fut autrefois, l'un des greniers de l'Irak.

En deuxième lieu, on a pu constater au cours de cette étude l'état d'abandon dans lequel se trouvent ces campagnes dont le gouvernement se désintéresse. Les mouvements de révolte y sont systématiquement réprimés. Alors que les paysans s'acquittent de toutes leurs obligations, ils n'ont aucun droit ; ce sont eux pourtant qui nourrissent les villes et constituent

5. France-Pays arabes, Paris, mars 1977, 66 : 46.

la base de l'économie nationale. Tout cela explique leur indifférence, sinon leur hostilité envers les gouvernements qui se succèdent à la tête du pays. En réalité, ils contribuent souvent à leur liquidation, non pas tant par des révoltes que par leur manque de participation politique. Sans aucun doute, en Irak, seul un régime prenant appui sur les paysans et cherchant à s'attirer leur faveur serait fort et stable.

Sur le plan économique enfin, le pays ne peut progresser qu'en tenant compte des possibilités et des ressources locales. A cet égard il est important de rappeler que la richesse principale de l'Irak n'est pas le pétrole, comme on le laisse entendre souvent, mais l'agriculture. Le pétrole est une ressource qui tarira d'ici vingt à trente ans, alors que l'agriculture est une ressource durable, qui dès l'époque de Babylone et des royaumes d'Assyrie a fait la prospérité et la renommée du pays.

Le corpus d'architecture rurale française (suite)

Après la publication des volumes *Savoie, Dauphiné et Corse*¹, Jean Cuisenier et ses collaborateurs nous présentent cette année, dans le cadre du vaste projet dont nous avons rappelé l'historique, trois autres volumes : *Alsace, Franche-Comté, Lyonnais*². Nous avons dit aussi qu'après deux articles de J. Cuisenier — articles de présentation qui seront reproduits dans les quelque vingt volumes prévus — chaque tome comporte deux parties : une introduction résumant les caractères historiques, géographiques, ethnologiques de l'habitat de la région étudiée, puis une série de monographies conçues, elles aussi, sur un plan commun à toutes (cf. sommaires simplifiés p. 114).

*

Les deux auteurs du volume *Alsace* expliquent leur démarche et soulignent le poids de l'histoire de cette région dans une section qu'ils intitulent « Avant-propos ». « Si la méthode employée demeure essentiellement structurale [?], la démarche historique n'en perd pas pour autant ses droits... », et il faut « chercher à comprendre la maison à partir de systèmes cohérents englobant la totalité de la vie humaine... » Cela les conduit — citant M. Heidegger — à « élucider » ce qu'est « un ménagement préexistant à toute technique de

1. *Études rurales*, janv.-mars 1979, 73 : 125-135.

2. Marie-Noël DENIS et Marie-Claude GROSHENS, *Alsace*, in *l'Architecture rurale française, Corpus des genres, des types et des variantes*, coll. dirigée par Jean Cuisenier, Paris, Musée national des arts et traditions populaires-Berger-Levrault, 1978, 291 p., bibl. (pp. 82-83), lexique roman (p. 78), glossaire germanique (p. 79), lexique germanique technique (pp. 80-81), index typologique (pp. 73-77), index des monographies (p. 291) (ouvrage publié avec le concours du CNRS et de l'Institut Qualité Alsace) [cet ouvrage sera cité *Alsace*].

Claude ROYER, *Franche-Comté*, *idem*, 1977, 217 p., bibl. (p. 66), glossaire (pp. 64-65), index typologique (pp. 61-63), index des monographies (p. 217), cartes, pl., fig. (ouvrage publié avec le concours du CNRS et de l'Établissement public régional de Franche-Comté) [cet ouvrage sera cité *Franche-Comté*].

Claude ROYER, *Lyonnais*, *idem*, 1979, 232 p., bibl. (p. 66), glossaire (pp. 64-65), index typologique (pp. 61-63), index des monographies (p. 232) [cet ouvrage sera cité *Lyonnais*].